

FIBA
7 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM



ECA
37 rue Elsa Triolet – Parc Valmy
21000 DIJON



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30.09.2025

POULAILLON S.A.

Société anonyme
Capital social : 5 111 119 €
8 rue du Luxembourg
68310 WITTELSHEIM
493 311 435 R.C.S. MULHOUSE

* * *

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30.09.2025

Aux actionnaires de la société POULAILLON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POULAILLON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2025 s'établit à 17 323 737 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des flux de trésorerie et les perspectives de rentabilité des activités concernées, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 27 janvier 2026, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

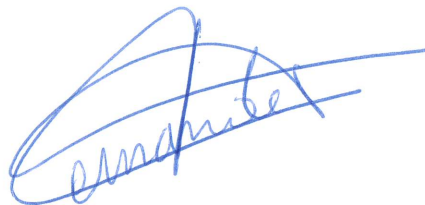
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Colmar et à Dijon, le 27 janvier 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



FIBA S.A.S.
Julien SCHAEGIS



ECA
Philippe FERNANDES

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement	320 220	320 220		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	779 830	215 933	563 897	599 234
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	47 193		47 193	19 809
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	72 852	37 356	35 496	43 048
Autres immobilisations corporelles	648 025	271 212	376 813	314 332
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				18 534
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	25 884 750	8 561 012	17 323 738	15 313 379
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	238 350		238 350	238 270
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	27 991 219	9 405 734	18 585 485	16 546 605
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 576 426		1 576 426	2 225 744
Autres créances	14 142 223		14 142 223	9 542 158
Charges constatées d'avance	158 745		158 745	90 389
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	7 262 359		7 262 359	722 411
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	23 139 753		23 139 753	12 580 702
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des obligations (VI)				
Primes de remboursement des emprunts (VII)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VIII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)	51 130 972	9 405 734	41 725 238	29 127 307

Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital	5 111 119	5 111 119
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 034 946	10 034 946
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	511 112	511 112
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 500 000	2 000 000
Report à nouveau	1 659 499	1 144 796
Résultat de l'exercice	5 105 356	2 423 592
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	25 922 032	21 225 565
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques	3 130	6 239
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	3 130	6 239
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 024 421	2 204 074
Emprunts et dettes financières diverses	6 175 291	4 273 503
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 695	76 374
Dettes fiscales et sociales	2 088 157	1 132 280
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 724	23 192
Autres dettes	265 507	186 080
Produits constatés d'avance	69 281	
TOTAL DETTES (III)	15 800 077	7 895 503
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	41 725 238	29 127 307

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2024	2023
	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	6 414 642	6 417 685
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	6 414 642	6 417 685
Production stockée		
Production immobilisée	18 562	18 534
Subventions d'exploitation	11 000	25 822
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	35 022	4 520 453
Autres produits	851 325	827 695
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 330 551	11 810 189
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	8 276	2 968
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 590	8 478
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 238 650	2 204 183
Impôts, taxes, et versements assimilés	139 111	101 298
Salaires et traitements	2 157 755	2 191 619
Charges sociales	824 664	826 342
Dotations aux amortissements et aux provisions	149 638	116 088
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		6 239
Autres charges	12 277	16 535
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 539 960	5 473 751
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 790 592	6 336 439
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	1 450 734	2 135 890
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	31 915	
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 810 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	3 292 648	2 135 890
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		5 371 012
Intérêts et charges assimilées	178 933	50 614
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	178 933	5 421 626
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	3 113 716	-3 285 736
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	4 904 307	3 050 703
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 383 479	
Sur opérations en capital	20 167	6 001

Postes	2024	2023
	2025	2024
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 403 645	6 001
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	131 304	5 887
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	131 304	5 887
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 272 342	114
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	174 711	
Impôts sur les bénéfices (X)	896 582	627 224
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12 026 845	13 952 080
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 921 489	11 528 488
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 105 356	2 423 592

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le 30/09/2025 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 41 725 238,15 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 105 355,72 €.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations générales complémentaires

Notre société POULAILLON SA, société mère du Groupe POULAILLON, présente les comptes consolidés du Groupe POULAILLON.

Notre Société a connu une seule variation de périmètre de consolidation au cours de l'exercice : notre société a acquis 19 490 parts sociales de la société SOURCE DE VELLEMINFROY sur les 34 640 parts sociales qui composent le capital social. Désormais la participation de notre Société au capital de la Société SOURCE DE VELLEMINFROY passe de 43,7% à 99,97%.

La société filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON (MFP) et notre société tête de Groupe, POULAILLON SA (PSA), ont été en litige, dans le cadre de plusieurs procédures judiciaires, avec la société qui a donné à bail le site de MORSCHWILLER LE BAS puis de WITTELSHEIM et avec ses associés.

Les litiges entre les parties ont trouvé leur origine dans une promesse de vente consentie par les associés de la société Bailleresse et propriétaire des locaux de MORSCHWILLER LE BAS et de WITTELSHEIM, portant sur les parts sociales de cette société.

La mise en œuvre de la promesse en 2016 et en particulier la levée d'option pour l'acquisition des parts sociales de la société Bailleresse, a fait l'objet d'une longue procédure judiciaire, portant sur la revendication de la propriété de ces parts. Cette procédure a donné lieu à une décision favorable pour le groupe Poulaillon rendue par la Cour d'appel de Colmar le 17 mai 2023. Aux termes de cet arrêt, la cession des titres au profit de Poulaillon SA a été ordonnée à effet rétroactif au 29 juillet 2016. Cet arrêt est exécutoire nonobstant un pourvoi devant la Cour de cassation formé par la partie adverse à l'encontre de l'arrêt.

Par acte sous seing privé du 14 juin 2023, les parties ont régularisé un acte de cession des titres de la société au profit de Poulaillon SA.

En accord entre la société bailleresse et la société MFP POULAILLON, ces deux sociétés étant dorénavant sous contrôle commun de la tête de Groupe, les procédures en cours relatives aux baux commerciaux ont fait l'objet progressivement d'un retrait du rôle ou d'une radiation.

Le Groupe POULAILLON ayant estimé avoir subi un préjudice important suite au refus des associés du bailleur d'honorer la levée de la promesse de cession de parts sociales, le Groupe a assigné les anciens associés de la société bailleresse en réparation.

C'est en septembre 2024 que les parties se sont rapprochées dans le cadre d'une conciliation. Les discussions ont abouti le 11 octobre 2024 à la conclusion d'un protocole d'accord qui a permis l'indemnisation et de mettre un terme définitif à l'ensemble des litiges.

Ce processus de résolution amiable s'est terminé en janvier 2025. Le Groupe a ainsi été indemnisé, la somme encaissée étant inscrite en produit exceptionnel. L'impact net sur la gestion du Groupe au titre de la période, après prise en compte des dépens, de l'impôt et de la participation associés, s'élève à 1 050 k€.

Ce dossier est à présent définitivement clos, toutes les procédures étant éteintes. La propriété du site de Wittelsheim et de l'ancien site de Morschwiller sont à présent définitivement acquises au Groupe Poulaillon suite à la cession des parts sociales du 14 juin 2023 et au protocole transactionnel.

Le Groupe s'estime rempli de ses droits.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Impact sur la gestion de la société

L'inflation découlant des perturbations européennes voire mondiales affecte toujours les ratios d'achats et de consommations qui n'ont retrouvé que partiellement la position initiale souhaitée par le Groupe.

Des tensions sur les recrutements restent persistant, ayant un impact négatif sur la masse salariale. Le climat politique national incertain a freiné l'activité BtoB de la Société, avec un carnet de commande moindre qu'attendu.

Un contrat d'énergie Groupe a été renégocié à compter du 1er janvier 2025, permettant de maîtriser le tarif des consommations d'électricité et de retrouver un coût proche de ceux connus avant la flambée des prix de l'énergie.

La volonté forte du Groupe est de continuer à proposer ses produits phares tout en assurant un niveau d'exigence dans la sélection des produits et dans les processus de fabrication.

Activité de la Société

L'animation du Groupe Poulaillon est l'activité principale de la Société, la gestion du portefeuille de marques et de la franchise étant les deux accessoires principaux indispensables au bon fonctionnement du Groupe.

Le rythme d'ouverture de nouveaux points de vente a été moindre que lors des exercices précédents, avec 1 seule ouverture sur l'exercice, mais également 2 fermetures :

- Le 23 novembre 2024, ouverture en franchise avec un acteur majeur de la restauration en Travel Retail, à l'aéroport de Bâle-Mulhouse d'une surface de près de 200 m².

- Depuis le 31 décembre 2024, les deux magasins situés à OBERNAI (67) ne sont plus exploités sous l'enseigne « Poulaillon ». Ils étaient confiés en franchise à un même exploitant, l'un en centre commercial et l'autre au centre-ville. Le concept Poulaillon ayant été dénaturé et le franchisé ne souhaitant pas céder les points de vente au Groupe, il a été fait le choix de résilier les contrats de franchise à l'amiable et de retirer l'enseigne.

Il n'y a pas d'autres événements significatifs sur la période à signaler.

Evènements post-clôture

Depuis la clôture des comptes annuels une nouvelle franchise a ouvert ses portes à Haguenau (67) le 05 décembre 2025. Adossé à l'hôtel IBIS, ce magasin s'étend sur 330m² et propose 90 places assises à l'intérieur et 54 places assises en terrasse.

D'autres points de vente arrivent en fin de négociation et seront consentis en franchise au courant de l'exercice 2026.

Il n'y a pas d'autres événements postérieurs à signaler.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Aucun fond de commerce n'est inscrit à l'actif de notre Société.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	sans objet
Bureaux	sans objet
Agencements	sans objet
Mobilier	5 à 10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	3 à 8 ans
Outillage	3 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	sans objet
Autres	7 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Note d'information sur l'utilisation de la méthode du DCF :

La valeur brute des titres de participation est inscrite au bilan au coût d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'utilité, appréciée au regard de la base des « perspectives futures de résultat » ou de « valeur de référence » à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs) et la valeur terminale. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la valeur terminale estimée est fixé à 2,2 % contre 3 % pour l'exercice précédent.

Le taux d'actualisation (WACC) a été calculé entre 6,3 % et 6,9 % en fonction des données propres à chaque filiale contre une fourchette allant de 4,7 % à 5,3 % au 30 septembre 2024.

Seule la valeur d'utilité des titres de la société EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY est inférieure à la valeur brute inscrite au bilan. La différence entre ces deux valeurs a fait l'objet d'une dépréciation.

Un test de sensibilité fondé sur une variation de ±0,2 point des hypothèses clés a été réalisé dans le cadre de l'examen de la perte de valeur des titres. Les hypothèses clés dont la variation a été testée sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini pour la partie technique du DCF, et la croissance du chiffre d'affaires et le taux de marge brute pour la partie budget prévisionnel. Ce test fait apparaître une fourchette de dépréciation comprise entre 8 034 K€ et 8 909 K€ (pour une dépréciation comptabilisée de 8 561 K€), cette dernière correspond à des scénarios combinant la variation simultanée des critères ci-dessus. Les hypothèses retenues pour la valorisation sont les plus réalistes au regard des conditions économiques et des perspectives de la société, et reflètent la meilleure estimation de la direction à cette date.

Titres de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY :

Afin de rétablir une situation des fonds propres supérieurs à la moitié du capital social, notre filiale a procédé à une réduction de capital par imputation des pertes antérieures pour un montant de 1 300 000 euros. Ainsi le capital social de notre filiale est désormais de 2 200 000 euros.

Le montant cumulé de la provision pour dépréciation des titres s'élevait à 10 371 012 euros au 30 septembre 2024 sur un prix total d'acquisition de 11 581 373 euros. Compte tenu de la division par deux de la perte comptable de notre filiale et les perspectives d'atteinte du point mort, nous avons constaté une reprise de provision pour dépréciation des titres de notre filiale pour un montant de 1 810 000 euros de sorte que la provision pour dépréciation s'est réduite à 8 561 012 euros.

Frais de recherche et développement

Inscription à l'actif :

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations au compte 203000, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Le Groupe POULAILLON a écrit en 2015 un concept de magasin, sous l'enseigne «MORICETTE » ® au format kiosque. Ces frais de développement sont intégralement amortis.

Les frais de recherche et de développement comprennent également les frais de création du concept de la franchise.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Informations relatifs aux engagements donnés et reçus (voir également Opérations et engagements hors bilan pour les engagements de crédit bail)

Engagements donnés

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 194 – Caisse d'Epargne pour un montant de 500 000 euros pour l'acquisition des parts SCI LES CHENAIES. Nantissement des parts sociales SCI LES CHENAIES. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 103 170 euros.

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 214 auprès de BPI FRANCE ayant pour objet Renforcement de la Structure Financière pour un montant de 2 000 000 euros. Il a été retenu sur les fonds prêtés la somme de 100 000 euros qui est conservée par le prêteur comme gage espèces. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 400 000 euros.

Garanties données dans le cadre de l'emprunt n°164 265 auprès de BECM (pour la moitié, soit 275 000 euros) et l'emprunt n°164266 auprès du CAAV (pour l'autre moitié, soit 275 000 euros), ayant pour objet le financement relatif à l'ajout d'une ligne Fardelage pour un montant total de 550 000 euros : Emprunt sans garantie.

Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 223 204 euros pour le premier et 224 791 euros pour le second emprunt.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164285 Crédit Agricole Alsace Vosges de 136 000 euros pour l'acquisition d'un véhicule. Emprunts sans garantie. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 84 627 euros.

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 287 – Banque Européenne du Crédit Mutuel montant de 260 000 pour l'équipement bouchon solidaire. Emprunt sans garantie. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 226 486 euros.

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 288 – Crédit Agricole Alsace Vosges de 375 000 euros pour du fonds de roulement. Emprunt sans garantie. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 343 798 euros.

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 293 – LCL 2 000 000 euros pour du fonds de roulement. Emprunt sans garantie. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 2 000 000 euros.

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 294 – Banque Européenne du Crédit Mutuel 500 000 euros pour de l'accompagnement croissance. Emprunt avec engagement extra-financier d'objectif de performance RSE. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 500 000 euros.

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 295 – BNP 1 500 000 euros pour du fonds de roulement. Emprunt sans garantie. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 1 500 000 euros.

Garantie donnée dans le cadre de l'emprunt n°164 296 – Banque Palatine 1 500 000 euros pour du fonds de roulement. Emprunt sans garantie. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 1 403 302 euros.

Assurance-Prospection BPI France Assurance Export. Notre Société a souscrit un contrat Assurance-Prospection avec BPI au cours de l'exercice 2024-2025. Le contrat est assorti d'une période de prospection de 3 ans, d'une période de franchise de 2 ans et d'une période de remboursement de 4 ans. Le Remboursement forfaitaire minimum de 30% est comptabilisé en Autres Dettes (168113) pour 30 030 euros et le solde en Avance conditionnée (16720001) pour 70 070 euros.

Garantie donnée à notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" :

Des emprunts ont été souscrits par notre filiale pour financer l'acquisition de la levée d'option d'achat anticipé du contrat de crédit-bail finançant la chaîne de fabrication du nouveau site de Wittelsheim II.

Notre Société s'est portée caution solidaire pour l'ensemble de ces financements, à savoir pour ceux restants à rembourser :

Emprunt n°164251 BNP pour un montant de 224 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 45 655 euros.

Emprunt n°164252 Banque Européenne du Crédit Mutuel pour un montant de 112 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 22 833 euros.

Emprunt n°164253 Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne pour un montant de 220 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 44 840 euros.

Emprunt n°164254 CIC pour un montant de 115 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 25 382 euros.

Emprunt n°164255 Société Générale pour un montant de 440 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 193 292 euros.

Notre Société s'est également portée caution solidaire et indivisible intervenue au cours d'exercice antérieur pour le rachat d'un crédit-bail mobilier pour le premier, et pour l'acquisition au cours de l'exercice de lignes de production pour les deux suivants à savoir :

Emprunt n°164260 Caisse d'Epargne Grand Est Europe 220 000 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 114 830 euros.

Emprunt n°164297 Caisse de Crédit Mutuel Mulhouse Europe 1 104 950 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 1 081 661 euros.

Emprunt n°164298 Société Générale 1 104 950 euros - Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 1 034 602 euros.

Garantie donnée à notre filiale "AU MOULIN POULAILLON" :

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164209 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 285 000 euros dans le cadre des travaux de construction du nouveau point de vente situé à Hochstatt détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON. Cautionnement solidaire d'un montant de 85 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Cet emprunt a été intégralement remboursé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164210 - Banque Européenne du Crédit Mutuel de 550 000 euros dans le cadre de l'acquisition du fonds de commerce situé Rue Franc Bourgeois à Strasbourg détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON. Cautionnement solidaire d'un montant de 165 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Cet emprunt a été intégralement remboursé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164211 - Banque Européenne du Crédit Mutuel de 285 000 euros dans le cadre des travaux de construction du nouveau point de vente situé à Hochstatt détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON.

Cautionnement solidaire d'un montant de 85 500 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Cet emprunt a été intégralement remboursé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164261 - Crédit Mutuel Mulhouse Europe de 200 000 euros dans le cadre du poste financement de travaux et de matériel du nouveau point de vente situé à Kingersheim détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON. Cautionnement solidaire d'un montant de 40 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 60 631 euros.

Garantie donnée dans le cadre du financement par emprunt n°164286 - CICI EST de 780 000 euros dans le cadre de la création du point de vente à Delle détenu par notre filiale AU MOULIN POULAILLON. Cautionnement solidaire d'un montant de 780 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, pénalités et intérêts de retard, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 622 143 euros.

Garanties données à notre filiale SCI POULAILLON CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble immobilier Impasse de l'aérodrome à (68) Rixheim :

n°164 174 Emprunt Caisse d'Epargne d'Alsace 400 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 20% soit 80 000 euros augmentée des intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 87 599 euros.

n°164 173 Emprunt Crédit Mutuel Mulhouse Europe 400 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 96 000 euros augmentés des intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 97 832 euros.

n°164 172 Emprunt Banque Populaire d'Alsace 400 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 80 000 euros en principal, plus tous les intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 81 656 euros.

Garanties données à notre filiale SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition des locaux à (68) MORSCHWILLER LE BAS.

N°164170 Emprunt BANQUE POPULAIRE D'ALSACE pour 200 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 60 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 32 167 euros.

N°164171 Emprunt CAISSE DE CREDIT MUTUEL pour 200 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 47 550 euros.

N°164160 et n°164161 Emprunt global BPI FRANCE pour 200 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 50 000 euros en principal, augmenté de tous intérêts et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 31 812 euros.

Garanties données à notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

N°164 196 Emprunt Société Générale 170 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 170 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Cet emprunt a été intégralement remboursé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

N°164249 Emprunt Banque Européenne du Crédit Mutuel 597 475 euros. Caution solidaire à hauteur de 597 475 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 305 395 euros.

N°164250 Emprunt Crédit Agricole Alsace Vosges 597 475 euros, débloqué pour 545 549 euros finalement. Caution solidaire à hauteur de 597 475 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 278 499 euros.

Garanties données à notre filiale SCI VELLE :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'une usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

N°164 186 Emprunt Société Générale 475 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 475 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 143 580 euros.

N°164 187 Emprunt Banque Kolb 475 000 euros. Caution solidaire à concurrence de 617 500 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires (emprunt majoré de 30%). Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 140 358 euros.

N°164 188 Emprunt Crédit Agricole Mutuel Franche-Comté 950 000 euros. Caution solidaire à concurrence de la somme de 1 140 000 euros avec effet jusqu'au 30 mars 2032. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 297 381 euros.

Sur l'emprunt souscrit pour l'agrandissement de l'usine d'embouteillage d'eau à (70) Velleminfroy :

N°164 302 Emprunt Crédit Agricole Franche-Comté 415 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 207 500 euros augmentée de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 415 000 euros.

Garanties données à notre filiale SA POULAILLON SAINT-VIT :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition de la ligne de production MECATHERM :

N°164 212 Emprunt Crédit Agricole 700 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 175 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 139 678 euros.

N°164 213 Emprunt Banque Populaire Bourgogne Franche Comté de 700 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 175 000 euros augmentée de tous intérêts, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 117 012 euros.

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble chambre froide et surgélateur 9 rue Robert Schuman à (25) Saint-Vit :

N°1642131 Emprunt Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté 175 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 43 750 euros. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 46 725 euros.

N°1642132 Emprunt Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne 175 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 43 750 euros. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 48 833 euros.

N°1642133 Emprunt Crédit Agricole Franche-Comté 175 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 43 750 euros, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 52 084 euros.

N°1642134 Emprunt Crédit Agricole Alsace Vosges 175 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 43 750 euros, plus intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 69 847 euros.

Sur la reprise des droits sociaux de la société 365 MATINS devenue la SA POULAILLON SAINT-VIT par notre Société N°168105 Echancier FINANCIERE 366 d'un montant de 1 500 000 euros. Engagement express et irrévocable et solidaire avec notre filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA à rembourser la société FINANCIERE 366 la somme 1 500 000 euros et ce, pour le compte du débiteur (notre filiale PSV). Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 787 500 euros.

Garanties données à notre filiale SCI HOCHSTATT CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour la construction d'un ensemble immobilier 2A rue du 2e Zouaves à (68) Hochstatt :

N°164206 Emprunt Caisse de Crédit Mutuel 360 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 72 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 138 587 euros.

N°164207 Banque Européenne du Crédit Mutuel 360 000 euros. Caution solidaire à hauteur de 72 000 euros augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires. Le montant de la dette au 30 septembre 2025 s'élève à 138 587 euros.

Garanties données à notre filiale SCI ANDELNANS CONSTRUCTION :

Sur les emprunts souscrits pour l'acquisition d'un ensemble immobilier 18bis route de Montbéliard à (90) Andelnans : Notre Société n'a pas donné de garantie pour la souscription des emprunts par notre filiale.

Garanties données à notre filiale SCI LES MIRABELLES 2 :

Notre Société n'a pas donné de garantie à notre filiale qui n'a par ailleurs plus d'emprunt bancaire.

Engagements reçus

Créance sur BPI FRANCE à hauteur de la retenue de garantie versée sur l'emprunt n°164214 pour 100 000 euros rémunérée au taux du CNO TEC 5 en l'absence d'impayée au terme du contrat, créance inscrite en 275710.

Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie - Prêt Croissance International - à hauteur de 80%

Notre société a consenti divers abandons de créances au profit de ses filiales, avec clauses de retour à meilleure fortune. Il s'agit des sommes suivantes :

- . 1 000 000 euros au profit de notre filiale SOURCE DE VELLEMINFROY le 30 septembre 2020
- . 1 100 000 euros au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY le 30 septembre 2019
- . 230 000 euros au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY le 30 septembre 2018
- . 330 000 euros au profit de notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY le 30 septembre 2017

Indemnité de départ à la retraite

Engagements de retraite

La société a signé avec la compagnie d'assurances AXA en septembre 2009 un contrat d'externalisation de la gestion de ses engagements en matière d'indemnités de fin de carrière à verser à ses salariés.

Le montant de l'engagement de notre société s'élève à 92 194 euros au 30 septembre 2025 dans le cadre du départ volontaire à 64 ans selon la valorisation effectuée par nos soins.

Le montant du fond collectif pour la société s'élève au 30 septembre 2025 à 33 791 euros chez AXA, soit un engagement non couvert de 58 403 euros.

Aucun versement n'a été réalisé au cours de cet exercice.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	320 220			320 220
Autres immobilisations incorporelles	793 039	33 984		827 023
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	72 852			72 852
Autres immobilisations corporelles	512 906	162 629	27 510	648 025
Immobilisations corporelles en cours	18 534		18 534	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	25 684 391	200 359		25 884 750
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	238 270	80		238 350

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Aucun fonds de commerce n'est inscrit à l'actif du bilan de la société POULAILLON SA.

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La hausse du poste Participations correspond à l'augmentation de notre participation au capital de notre filiale Source de Velleminfroy portant notre détention de 43.7% à 99.97%.

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	320 220			320 220
Fonds commercial				
Autres	173 996	41 937		215 933
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	29 804	7 552		37 356
Autres	198 574	100 150	27 510	271 212
Immobilisations financières				
Participations	10 371 102		1 810 000	8 561 012
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Voir le commentaire plus bas dans le tableau des Provisions en ce qui concerne la diminution de la dépréciation de la ligne Participations.

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capital	Réserves & RAN avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.					
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	2 200 000	-20 203	100,00	11 581 373	3 020 361
BRETZELS MORICETTES MFP POULAIL...	2 040 000	2 606 431	99,96	4 731 600	4 731 600
SOURCE DE VELLEMINFROY	346 400	18 021	99,97	351 759	351 759
POULAILLON SAINT-VIT	200 000	1 898 056	100,00	2 196 460	2 196 460
FRANCE ET PAUL	5 000	910 624	100,00	123 498	123 498
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	10 000	3 084	100,00	10 000	10 000
VELLE	10 000		99,90	9 990	9 990
LES MIRABELLES 2	30 490		99,90	30 450	30 450
LES CHENAIES	1 524	207 375	99,90	510 000	510 000
ANDELNANS CONSTRUCTION	10 000		99,20	9 920	9 920
POULAILLON CONSTRUCTION	10 000		99,00	9 900	9 900
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	10 000		99,00	9 900	9 900
HOCHSTATT CONSTRUCTION	10 000		99,00	9 900	9 900
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société					
AU MOULIN POULAILLON	2 000 000	7 999 725	45,00	6 300 000	6 300 000
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$A					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIO...	6 883 414	13 623 113	1 340,83	25 884 750	17 323 738

Rubriques	Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires HT N-1	Résultats N-1	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.					
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY	1 727 815		4 141 116	-666 495	
BRETZELS MORICETTES MFP POULAIL...	6 078 204		61 663 934	724 203	509 790
SOURCE DE VELLEMINFROY	284 624		28 500	63 199	
POULAILLON SAINT-VIT	879 814		8 409 506	264 505	
FRANCE ET PAUL	345 888		1 322 775	503 385	
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT			9 000	-160	
VELLE	2 033 382		271 640	122 301	103 913
LES MIRABELLES 2	809 471		122 085	85 016	84 931
LES CHENAIES			88 978	52 762	80 000
ANDELNANS CONSTRUCTION	114 457		38 615	1 239	1 229
POULAILLON CONSTRUCTION	558 145		170 502	107 156	106 084
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	216 123		110 914	61 357	60 743
HOCHSTATT CONSTRUCTION	130 431		114 153	54 620	54 074
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société					
AU MOULIN POULAILLON			70 348 053	2 225 045	449 970
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$A					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...					
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIO...	13 178 354		146 839 771	3 598 133	1 450 734

Pour les capitaux propres, chiffres d'affaires, résultat net des filiales et prêts et avances, il s'agit du dernier exercice clos, soit le 30/09/2025, soit pour les SCI le 31/12/2024.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	238 350			238 350
Clients douteux				
Autres créances clients	1 576 426	1 576 426		
Personnel et comptes rattachés	66 023	66 023		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	54 858	54 858		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	14 009 778	12 281 963	1 727 815	
Débiteurs divers	11 564	11 564		
Charges constatées d'avance	158 745	158 745		
TOTAL	16 115 744	14 149 579	1 727 815	238 350
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	158 745	
TOTAL	158 745	0,00

Précisions sur certains postes d'actif

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	5 111 119	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	5 111 119	1,00

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	5 111 119				5 111 119
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	10 034 946				10 034 946
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	511 112				511 112
Autres réserves	2 000 000			1 500 000	3 500 000
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	1 144 796			514 703	1 659 499
Report à nouveau débiteur					
Dividendes				408 890	
Résultat de l'exercice	2 423 592	5 105 356		- 2 423 592	5 105 356
TOTAL	21 225 565	5 105 356			25 922 032

La colonne augmentation de capital correspond en fait au résultat de l'exercice venant augmenter les capitaux propres.

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	À la clôture de l'exercice
Prov.dépr.titres de participation EMV	10 371 012		1 810 000	8 561 012
Prov.pour risques et charges CP Maladie	6 239		3 109	3 130

La provision pour dépréciation sur titre de participation concerne exclusivement notre filiale EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS.

Compte tenu de la réduction de sensible de la perte d'exploitation de notre filiale EMV et ses perspectives de développement, la provision pour dépréciation des titres au début d'exercice d'un montant total de 10 371 K€ est reprise pour un montant de 1 810 k€ de sorte que la provision s'établit désormais à 8 561k€ sur un montant total de prix d'acquisition des titres pour 11 581 K€.

Passifs éventuels

Suite à la publication de la loi n°2024-364 du 22 avril 2024, une provision de près 3 K€ a été comptabilisée au titre du montant estimé et probable à verser sur les jours de congés payés acquis sur les périodes de maladie de plus de quatre semaines.

La provision concerne les salariés qui n'ont pas fait de demande. Les salariés qui ont fait une demande qui s'avère justifiée, peuvent se trouver dans deux situations :

- Pour celui qui est encore à l'effectif, une correction du compteur en nombre de jours de congés payés est effectuée, ce qui conduit à dire que le montant en découlant fera partie de la provision pour congés payés,
- Pour celui qui ne sera plus à l'effectif, un bulletin de paie sera établi et mis en paiement.

La provision pour risque évoquée plus haut, ne concerne en conséquence que les salariés n'ayant pas matérialisé de demande.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de...	7 024 421	1 325 179	4 469 635	1 229 607
Emprunts et dettes financières divers	103 091	103 091		
Fournisseurs et comptes rattachés	130 695	130 695		
Personnel et comptes rattachés	474 911	474 911		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	240 199	240 199		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	539 768	539 768		
TVA	777 323	777 323		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	55 956	55 956		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...	46 724	46 724		
Groupe et associés	6 072 200	6 072 200		
Autres dettes	265 507	265 507		
Produits constatés d'avance	69 281	69 281		
TOTAL	15 800 077	10 100 835	4 469 635	1 229 607
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	691 632			
Montant des emprunts et dettes contracté...				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	69 281	
TOTAL	69 281	

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
CA	6 414 642		6 414 642
TOTAL	6 414 642		6 414 642

Le chiffre d'affaires de notre Société est constitué à 92.5% par de la facturation à nos filiales et sociétés liées, à 6.2% par la facturation de redevances à nos franchisés, le solde 1.3% représentant des prestations de service à des tiers.

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus sur emprunt	15 043	
Intérêts courus sur concours bancaires courants	2 991	
Fournisseurs - Factures non parvenues	41 208	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	162 139	
Personnel - Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	174 711	
Personnel - Autres charges à payer	138 061	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	66 002	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	53 992	
État - Charges à payer	45 086	
TOTAL	699 233	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Banque - Intérêts courus à recevoir	22 920	
Clients - Factures à établir	755 506	
Personnel - Produits à recevoir	1 250	
TOTAL	779 676	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes est mentionné en annexe des comptes consolidés de notre société mère POULAILLON SA.

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits cessions éléments d'actifs	20 167	
Produit sur exercice antérieur	5 000	
		Voir précisions dans le paragraphe
Produit exceptionnel sur litige Gefic	1 344 217	Evènements significatifs de l'exercice
Gain concours Véhicule	34 262	
TOTAL	1 403 646	
Pénalités et amendes	2 741	
		Notamment frais liés au
Autres charges exceptionnelles	128 562	litige avec l'ancien bailleur
TOTAL	131 303	

Fiscalité

Crédit d'impôts

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	
Autres crédits d'impôt	16 337

Il s'agit du crédit d'impôt pour la formation des dirigeants pour 475 € et la éduction d'impôt au titre du mécénat pour 15 862 €.

Autres (dont intégration fiscale)

Depuis le 1er octobre 2012, notre société ainsi que notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'impôt sur les sociétés et la contribution sociale sur l'IS. Nos filiales EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS et SARL AU MOULIN POULAILLON ont rejoint le groupe d'intégration fiscale depuis les exercices ouverts respectivement le 1er octobre 2016 et la 1er octobre 2017.

Le résultat fiscal de notre société est bénéficiaire de 3 555 434 euros, celui de notre filiale "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" est bénéficiaire de 285 981 euros, celui de notre filiale "EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS" est déficitaire de 923 609 euros et celui de notre filiale "SARL AU MOULIN POULAILLON" est bénéficiaire de 3 050 520 euros.

Ainsi, le résultat fiscal d'ensemble est bénéficiaire de 5 968 325 euros. Il n'y a plus de déficit fiscal antérieur.

En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre nos sociétés, notre société a comptabilisé dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt liées aux déficits de nos filiales est comptabilisée dans les résultats respectifs de celles-ci.

Dans notre société, il existe ainsi un compte Intégration fiscale :

- Charges pour un montant de 912 919 euros dû par notre société incluant la contribution sociale sur l'IS pour 24 060 euros
- Produits pour un montant de 16 337 euros concernant les crédits d'impôt détaillés plus haut.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 904 307	314 224
Résultat exceptionnel	1 272 342	318 771
Résultat comptable hors participation	6 176 649	632 995

Accroissements et allègements dette future d'impôt

Le montant de la provision pour la réserve spéciale de participation des salariés au résultat de l'exercice s'élève à 174 711 euros. Cette charge sera déductible au moment de son paiement au cours de l'exercice suivant et génèrera une diminution de l'impôt de 43 678 euros au taux de l'IS de 25%.

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Rémunération au titre des fonctions

Nature de la rémunération	Exercice N	Exercice N-1
Rémunérations dues au titre de l'exercice		
Valorisations des rémunérations variables pluriannuelles		
Valorisation des options attribués au cours de l'exercice		
Valorisations des actions attribuées gratuitement		

Le montant des rémunérations brutes allouées à raison des fonctions des membres de l'organe de directions dans notre Société et nos entreprises contrôlées ainsi que des intérêts éventuels des comptes courant d'associés versés aux dirigeants est communiqué dans la plaquette des comptes consolidés pour l'ensemble du Groupe.

Opérations et engagements hors bilan

Engagements de crédit bail - Informations complémentaires

Rubriques	Terrains	Constructions	Installations, matériels et outillages	Autres	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'origine				1 031 411		1 031 411
A. Redevances payées						
1. Cumuls exercices antérieurs				493 994		493 994
2. Exercice en cours				255 447		255 447
TOTAL REDEVANCES PAYÉES				749 441		749 441
B. Redevances restant à payer						
1. À un an au plus				214 425		214 425
2. Entre un an et cinq ans				202 831		202 831
3. Plus de cinq ans						
TOTAL REDEVANCES RESTANT À PAYER				417 256		417 256

Valeurs résiduelles

- payées au cours de l'exercice : 14 834 euros
- à un an au plus : 31 678 euros
- entre 1 et 5 ans : 90 064 euros

La valeur d'origine concerne uniquement les contrats encore en cours au 30 septembre 2025.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres			17
Non-cadres			
Employés			30

Dont 2 apprentis dans la catégorie des employés et 3 dirigeants dans la catégorie des cadres.
L'effectif est composé de 28 femmes et 19 hommes.